

Professionnels de santé



© 2015 Les Echos Publishing

La société de conseil Salesway vient de dresser un premier bilan à partir des informations collectées sur le site www.transparence.sante.gouv.fr, cette base de données qui répertorie les liens d'intérêts entre entreprises et professionnels de santé, ouverte il y a un an.

Ce bilan fait apparaître un montant global de 146 millions d'euros versés à quelque 260 000 praticiens, toutes professions confondues. Les neurologues sont les premiers bénéficiaires (1 400 euros par praticien), devant les cardiologues (1 200 euros), les chirurgiens (près de 800 euros), les psychiatres (584 euros) et les généralistes (413 euros). Proportionnellement, ces avantages concernent 90 % des professionnels en cardiologie, pneumologie, rhumatologie ou dermatologie, 50 % en psychiatrie, mais seulement 19 % en médecine générale.

Les avantages émanent principalement des laboratoires (106 millions d'euros) et concernent pour plus de la moitié des prises en charge de frais liés à un congrès (transport, hébergement, nourriture). Seuls 10 % des sommes versées correspondent à des « dons ».

Pour rappel : les entreprises doivent désormais signaler sur ce site Internet tous les avantages d'une valeur supérieure à 10 euros consentis à un professionnel de santé.

© 2015 Les Echos Publishing